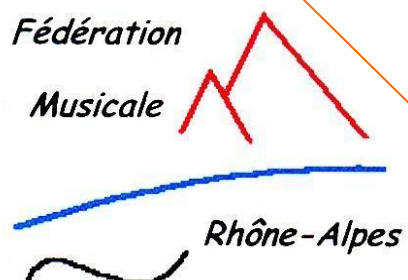


Fédération Musicale Rhône-Alpes
Assemblée Générale 2011

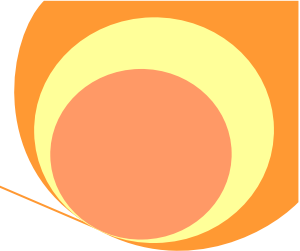


CONGRES

FEDERATION MUSICALE RHÔNE-ALPES

MONTMELIAN 14 – 15 mai 2011





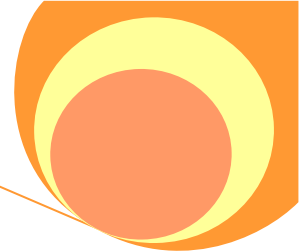
**CONGRES ANNUEL DE LA
FEDERATION MUSICALE RHONE-ALPES
PRORAMME
MONTMELIAN 14- 15 mai 2011**

Samedi 14 mai

- 08h30 : Accueil des congressistes de la Fédération Musicale Rhône-Alpes à l'hôtel « La Clé des Champs de Montmélian
- 09h15 : Rendez-vous au CDPMC de Montmélian
- 09h45 : Atelier administratif et technique au CDPMC
Pour les accompagnants : visite de Montmélian
- 11h45 : Concert du Rallye-Cor de Montmélian au CDPMC
- 12h30 : Déjeuner au restaurant « La Clé des Champs »
- 14h30 : Colloque « Jeunes Musiciens »
Pour les accompagnants : visite de Chambéry
- 17h00 : Synthèse du colloque
- 18h30 : Dîner au restaurant « La Clé des Champs »
- 20h30 : Concert du Chœur Départemental et de l'Orchestre Départemental d'Accordéons à l'amphithéâtre Pierre Cot de l'Espace François

Dimanche 15 mai

- 8 h 30 : Accueil des congressistes au CDPMC
- 9 h 00 : Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président Robert COMBAZ au CDPMC
Pour les accompagnants : visite du Musée Régional de la Vigne et du Vin à Montmélian
- 11 h 30 : Concert du Big-Band Départemental et de l'Orchestre Départementale de Batterie-Fanfare au CDPMC
Apéritif offert par la municipalité de Montmélian
- 13h15 : Déjeuner officiel au restaurant « La Clé des Champs »



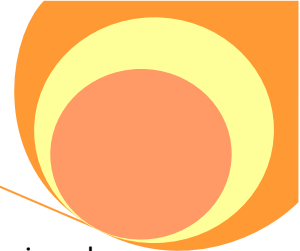
En préambule...
par Robert COMBAZ, Président

Mesdames, Messieurs, Chers amis musiciens,

Je salue avec plaisir et les remercie de leur présence :

- Monsieur Jean-Jacques BRODBECK, Président de la CMF et de la CISM
 - Monsieur Jean-Louis TARDITI, Président et tous les membres de la Fédération Musicale de Savoie qui ont la charge de l'organisation de ce congrès et qui nous ont accueilli avec beaucoup de cordialité.
 - Madame Béatrice SANTAIS, Maire de Montmélian, Conseiller Général
 - Monsieur Pierre-Marie CHARVOZ, Vice-président du Conseil Générale de Savoie
 - Monsieur Maurice ADAM, Président honoraire de la CMF
- Excusés :
- Monsieur Louis BESSON, ancien Ministre, Président de Chambéry Métropole
 - Monsieur Hervé GAYMARD, Député, Président du Conseil Général de la Savoie
 - Madame Bernadette LACLAIS, Vice-présidente du Conseil Régional, Maire de Chambéry
 - Monsieur Xavier DULLIN, Conseiller Régional
 - Monsieur Jean-Pierre RUFFIER, Maire adjoint chargé de la culture de Chambéry
 - Philippe VEYRINAS, Directeur du développement culturel au Conseil Général
 - Monsieur Jean DEROUBAIX

Je déclare cette assemblée générale ordinaire ouverte et je suis heureux d'accueillir les délégués des 8 départements de la région Rhône-Alpes



- L'année 2010 a été forte en événements, en activités, en émotion, en réunion de travail. Je laisserai le soin à mes collaborateurs de vous détailler toutes les activités de notre fédération mais permettez-moi quelques réflexions sur certaines d'entre elles :

- **La formation pour directeurs d'harmonie :**

Toujours animée par Claude KESMAECKER et Fabrice KASTEL, cette formation est très appréciée par les participants. Regrettons qu'ils ne soient pas plus nombreux. Je rappelle qu'elle est ouverte aux candidats DADSM mais également à tout chef désireux de se perfectionner. Nos chefs d'harmonie Rhône-Alpins seraient-ils tous parfaitement formés ?

- **La formation chorale 2010** était en partenariat avec le CFMI . 16 stagiaires ont suivi cette formation animée par Géraldine TOUTAIN, Evelyne GIRARDON ET Sandrine DESMURS. Nous avons souhaité un break dans cette formation chorale 2011 afin de réfléchir à un autre mode de formation pour les chorales.

- Le projet de **Création Musicale** mené en partenariat avec la Nacre et les 4 fédérations régionales (FMRA – UFF – FSCF – CFBF) n'a pu se faire en 2010 faute de crédits suffisants. Croyez que nous le regrettons. Nous espérons que 2011 nous amène une solution pour que cette création voit le jour.

La création écrite par Jean-Marc SERRE, compositeur bien connu dans notre milieu musical devait regrouper un chœur de 200 choristes, un orchestre d'harmonie (65 musiciens) et une batterie fanfare (35 musiciens).

Que tous les acteurs de ces différentes formations soient sincèrement remerciés.

- Quelques mots également sur le **concours batterie fanfare interfédéral :**

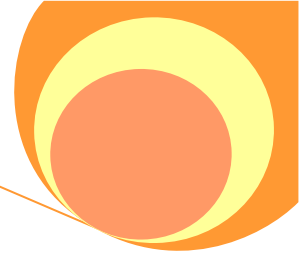
Organisé par les 4 fédérations régionales de Batteries Fanfares (FMRA – UFF – CFBF – FSCF) le concours aura lieu à Tain L'Hermitage (26) les 28 et 29 mai prochain. 17 Batteries Fanfares sont inscrites à ce concours. Les sociétés participantes ont le choix de concourir avec le règlement de leur fédération respective ou le règlement fédéral inter-fédérations initié par une équipe technique inter – fédérale menée de main de maître par Joseph BARBOSA

Cet événement est le premier en France et l'idée commence à faire son chemin au sein de la CAMPA

- **Convention collective**

Un nombre important de nos adhérents ont dû abandonner notre convention collective et appliquer la convention nationale de l'animation, sous peine de ne plus recevoir d'aide dans le cadre des schémas départementaux.

En date du 11 septembre 2010, le conseil d'administration adopte l'idée de mettre un terme à notre convention en date du 1^{er} septembre 2011.



Afin de permettre une permutation sans trop de problème pour nos associations, la commission convention collective de la FMRA a proposé, dans un premier temps, d'effectuer une simulation du poste salaire aux associations le souhaitant.

Un projet de protocole d'accord d'entreprise élaboré par la FMRA a été présenté aux organisations syndicales qui l'étudient. Il pourrait être conclu entre les responsables d'associations et les organisations syndicales, mais indépendamment de la fédération.

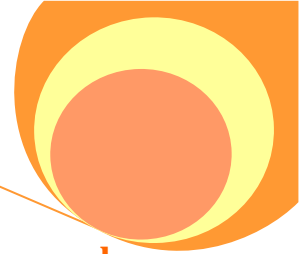
Je voudrais, ici, remercier très sincèrement tous ceux qui ont œuvré depuis 1992 pour la mise en place et le suivi de cette convention : Maurice ADAM, Président à l'époque, tous les membres de la commission avec une mention spéciale à Louis LEVRANGI, qui a mis toute son énergie pendant 20 ans. Je n'oublierai pas Jocelyne VADORIN qui a suivi tous les dossiers avec compétence pendant toutes ces années.

Je compte encore sur Louis LEVRANGI pour qu'il suive les différentes étapes de cette permutation afin qu'aucune société de notre réseau se trouve en difficulté.

Sur le plan CMF, de grandes décisions ont été prises lors du dernier congrès à Charleville Mézières. Monsieur Jean-Jacques BRODBECK, Président, vous les évoquera ultérieurement

Avant de commencer nos travaux, j'aimerais également remercier tous ceux qui m'accordent leur confiance et qui me secondent dans la lourde tâche qu'est la présidence de la Fédération Musicale Rhône-Alpes.

En cette journée de congrès, je ne voudrais pas oublier tous nos amis musiciens disparus au cours de l'année. En leur mémoire, je vous demande d'observer une minute de silence.



Rapport moral **par Hervé ARGENTIN, Secrétaire général**

La ville de MONTMELIAN en Savoie accueille cette année la Fédération Musicale Rhône-Alpes pour son assemblée générale à l'invitation de la Fédération Musicale de Savoie.

Un petit retour sur l'assemblée 2010 organisée par la Fédération du Rhône à BRON. Remercions son Président Claude LEOS et toute son équipe pour la parfaite tenue de cette assemblée générale où travail et musique se sont parfaitement mariés pour faire de ce séjour dans le Rhône un moment privilégié de notre fédération régionale.

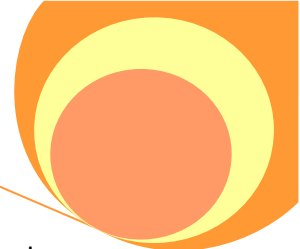
Rendons hommage à tous les musiciens qui nous ont quitté cette année après avoir consacré du temps au service de nos sociétés et de leurs fédérations.

Le bilan de la Fédération Musicale Rhône-Alpes, c'est avant tout le travail de la commission technique menée tout au long de l'année et Alex ROSIER vous en fera le détail dans quelques minutes, mais c'est aussi de nombreuses réunions où les membres du Conseil d'Administration participent. Notre Président, élu 1^{er} Vice-président de la CMF, ne ménage pas ses efforts pour rencontrer toutes les instances musicales et administratives et se déplacer dans les différents départements mais aussi auprès des instances de la CMF.

Ce rapport moral permet de faire un bilan sur tout ce qui s'est déroulé entre deux assemblées générales avec en premier lieu l'élection du bureau. Je rappelle la composition du bureau pour la période 2009-2011 :

- Président : Robert COMBAZ
- Président adjoint : René FEYEUX
- Vice-présidents : André CONTAT, Alex ROSIER, Jean-Marc ROZIER, Jean-Luc COTTIN, André DECHELETTE, Claude LEOS, Jean-Louis TARDITI, Mario ANTONIAZZI, Louis LEVRANGI, Roger PRAJOUX
- Secrétaire général : Hervé ARGENTIN
- Secrétaire adjoint : Jean-Louis TARDITI
- Trésorier général : Jean-Marc ROZIER
- Trésorier adjoint : René ISAAC-TOURRE
- Président honoraire : Maurice ADAM
- Vice-présidents honoraires : Daniel VAGNON, Joseph LANOVAZ

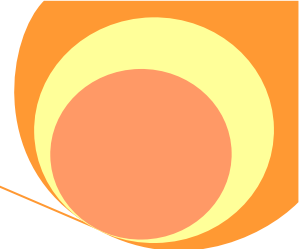
Le conseil d'administration s'est réuni à trois reprises le 11 septembre 2010, le 11 décembre 2010 et le 12 mars 2011.



Voici l'effectif de la Fédération Musicale Rhône-Alpes, tel qu'il nous a été transmis par les différentes fédérations départementales :

	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Fédération Musicale de l'Ain	100	102	104
Fédération Musicale de l'Ardèche	38	38	34
Fédération Musicale de la Drôme	51	47	43
Fédération Musicale de l'Isère	83	77	80
Fédérations Musicale de la Loire	100	98	98
Fédération Musicale du Rhône	132	130	129
Fédération Musicale de Savoie	145	142	142
Fédération Musicale de Haute-Savoie	101	102	100
TOTAL	750	736	730

Ce tableau nous permet de constater une baisse du nombre de sociétés en Rhône-Alpes en l'espace de 3 ans pour certains départements.

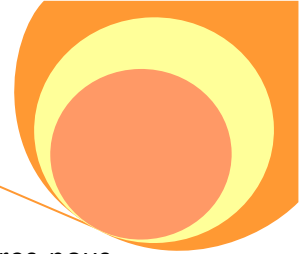


Le tableau suivant nous permet de répartir les sociétés par type :

	2009/2010	2010/2011
Harmonie	318	313
École de musique	138	144
Chorale	108	109
Batterie-fanfare	75	71
Fanfares	17	19
Orchestre d'accordéons	15	16
Orchestre symphonique	11	9
Société de trompes de chasse	10	9
Orchestre à plectres	7	6
Orchestre de jazz ou big band	1	3
Orchestre de chambre	6	4
Groupe folklorique	2	0
Brass band	5	7
Orchestre de variétés	1	1
Association de rock	1	1
Association musique et danse cubaine	1	1
Association musicale culturelle	4	4
Centre musical	2	0
Association de chanteurs	1	0
Banda	2	1
Ensemble de saxophones	1	1
Ensemble de clarinettes	3	1
Ensemble de violons	1	0
Association de guitares	1	1
Ensemble musical	1	1
Ensemble de percussions	1	1
Troupe musicale	1	0
Ensemble instrumental	1	1
Ensemble de musique amplifiée	1	1
Conservatoire à Rayonnement Régional	1	1
Orchestre dépendant de l'APEI	1	1
Chœur et orchestre	1	1
Divers	3	1

Cela représente tout de même pour la région :

- 730 sociétés
- 28543 musiciens
- 32240 élèves



Même si le nombre de sociétés a encore baissé légèrement cette année, les chiffres nous montrent une fois de plus que le tissu musical en Rhône-Alpes est fortement impliqué dans chaque département et que la FMRA reste une association fédératrice pour tous les musiciens de la région.

- **Notre fédération :**

C'est hélas, sa convention collective qui va disparaître en septembre faute de n'avoir pu, malheureusement, être étendu sur le plan national. Remercions à cette occasion tout le travail passionné de Louis LEVRANGI et des membres de cette commission pour leur mobilisation dans cette tâche.

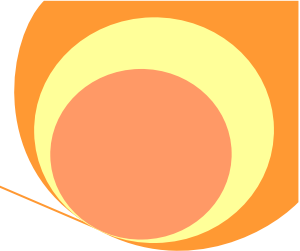
C'est aussi l'Intranet Fédéral qui a pris une dimension nationale puisque la CMF est maintenant partie prenante. Lors du dernier congrès de la CMF à Charleville-Mézières, les membres présents ont voté en grande majorité pour augmenter la cotisation de 25€, englobant de ce fait le montant de l'Intranet Fédéral. Cette nouvelle donne nous apportera des liens plus étroits entre notre fédération, les départements et les sociétés. Pour cela chaque société doit s'investir dans ce nouveau support.

C'est aussi et surtout toute la partie technique que Alex ROSIER vous présentera dans quelques minutes.

La Fédération Musicale Rhône-Alpes avance dans ses projets avec plus ou moins de difficultés. Même si tout n'est pas facile pour les sociétés, la conjoncture actuelle n'étant pas évidente, il faut continuer dans tous les domaines, progresser, y croire et apporter à l'ensemble des sociétés un soutien sans faille. La FMRA doit garder ce rôle et continuer à motiver l'ensemble des acteurs car la musique doit encore et encore raisonner dans les villages et les villes.

Je vous remercie de votre attention.

➤ Rapport moral adopté à l'unanimité



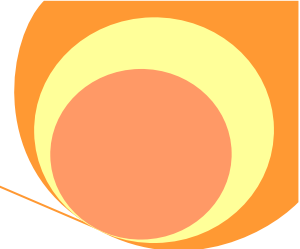
Rapport financier
par Jean-Marc ROZIER, Trésorier général

*le rapport financier est consultable au sein de chaque Fédération Musicale
Départementale*

Cotisations 2012 :

- CMF : 89 euros
- FMRA : 22 euros

➤ Rapport financier adopté à l'unanimité.



Compte rendu technique

Par Alex ROSIER, Vice-président chargé de l'Action Culturelle et Pédagogique

Dans mon résumé concernant les différents comptes rendus de nos 8 Fédérations, n'apparaîtra que les événements musicaux marquants et originaux. Sachons, cependant que chaque année nos 8 fédérations départementales organisent :

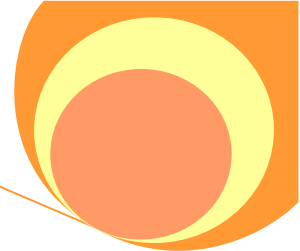
- Des stages de perfectionnement instrumental et de pratiques collectives (harmonie, batterie-fanfare, chorale, plectres, orchestres juniors...)
- Des stages pour la formation de chefs, de formateurs.
- Des examens : niveaux 1^{er} et 2^{ème} cycle en formation musicale, instruments et déchiffre instrumental.
- Des journées de travail et des concerts pour les orchestres départementaux

Mais la richesse musicale de nos 8 départements ne s'arrête pas là.

➤ **AIN**

Voici les faits marquants de la Fédération Musicale de l'Ain :

- A noter que l'Orchestre des Harmonies de l'Ain est placé sous la direction de Marc LEFEBVRE.
- 2 concerts donnés par l'Orchestre Junior Départemental et participation au Concours International de Riva Del Garda (Italie) le 16 avril dernier sous la baguette de Didier SARRIEN.
- 80 choristes, issus de 5 chorales adhérentes, ont participé à la 4^{ème} rencontre des chorales le dimanche 27 mars 2011 à Villieu-Loyes-Molon. Un travail sur la technique vocale et la sophrologie était au programme sous la direction de Séverine JEQUIER.
- Deux stages originaux :
 - 60 stagiaires ont participé au stage « musique, danse et espace » sous la direction d'Armelle CORDONNIER.
Le stage de « Musiques traditionnelles » a regroupé 53 stagiaires. L'objectif principal était de faire découvrir et d'apprendre des styles de musique, des instruments ainsi qu'une culture musicale inconnue des stagiaires. Le point d'orgue, fut la rencontre avec le groupe NOIR HOUBLON. Deux pièces ont été jouées en commun.
 - Création d'une Commission Départementale de l'Enseignement Artistique en partenariat avec l'ADDIM 01, l'Union Départementale des Etablissements Territoriaux d'Enseignement Artistique (UDETEA), la FMA et Pierre RODRIGUEZ, directeur des services cultures du Conseil Général de l'Ain. Cette commission a pour but d'aborder différentes questions autour de la formation des enseignants, des projets communs...



➤ **ARDECHE**

La Fédération Musicale de l'Ardèche a profité du « repos » biennal du Grand Orchestre d'Harmonie de l'Ardèche pour proposer à ses adhérents un stage départemental d'orchestre d'harmonie pour des musiciens de niveau fin de 1^{er} Cycle et 2^{ème} Cycle. Ce stage, organisé, avec le soutien du Conseil Général, en 3 sessions de travail suivies de 2 concerts, proposait d'aborder le répertoire ainsi qu'une création d'un jeune compositeur, Jean-Philippe Ichard. Malheureusement, un nombre insuffisant d'inscriptions pour ce projet nous a amené à l'abandonner avec beaucoup de regrets et de déception.

Nous en avons donc profité pour rebondir sur une initiative en direction des batteries-fanfaires de notre département.

Nous avons émis le souhait depuis quelques temps de nous « occuper » davantage de nos Batteries Fanfares ; les circonstances de cette saison ont simplement quelque peu précipité les choses !

Nous sommes donc actuellement en plein dans cette action qui se décline en plusieurs phases :

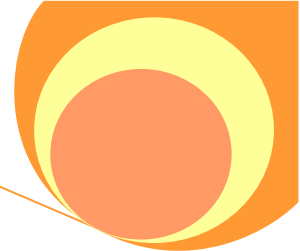
- Rencontres des responsables de la FMA et des batteries-fanfaires qui le souhaitent. Ces rencontres permettent de faire un état des lieux du fonctionnement de ces sociétés et surtout d'écouter et de lister leurs attentes en termes d'accompagnement et de formation
- Proposition de week-ends de travail ouverts à tous les musiciens des Batteries Fanfares (voire même des harmonies pour certains pupitres) du département avec pour objectif la mise en place d'un répertoire innovant mais accessible à tous et les premiers pas vers la création d'une Batterie fanfare départementale. La responsabilité de ces week-ends est confiée à Olivier Garnier (chef de la BF d'Annonay, tambour-major adjoint de la BF de la Gendarmerie Mobile).
- Commande et création d'une pièce pour cette occasion
- Diffusion et concrétisation de cette action lors de 2 concerts donnés dans le nord et le sud du département

➤ **DRÔME**

La Fédération Musicale de la Drôme a participé à la formation des musiciens de l'orchestre à plectres de la Région Rhône-Alpes et organisé des stages pour les musiciens de batterie fanfare.

La Fédération a participé, avec 7 harmonies à une manifestation organisée par l'ADDIM Drôme, intitulée : « HARMONIE EN SCENE ». 3 lieux et styles différents et pour chaque lieu un morceau en commun arrangé par un musicien de la région.

L'Orchestre d'Harmonie Départemental, dirigé par Vincent DUMAS, a regroupé 60 musiciens et a pu se produire lors de 4 concerts.



➤ **ISERE**

Pour la saison 2010, la Fédération des Sociétés Musicales Dauphinoise a mis en place :

- Une rencontre d'orchestres juniors à Veurey regroupant 11 formations
- Le centre aéré à Jardin avec un total de 62 enfants
- 26 enfants âgés de 10 à 15 ans ont participé à la colonie musicale à Cordéac. Ils ont pu s'essayer à la batucada
- 4 harmonies iséroises ont participé à la journée des harmonies dans le parc du Château de Vizille

➤ **LOIRE**

- En partenariat avec le CRR de St Etienne, la Fédération des Sociétés Musicales de la Loire a organisé un stage de direction sur 4 journées et un week-end avec Claude DELBARRE et Eric VARION. Lors du week-end de mars, les 8 stagiaires ont dirigé un orchestre composé pour l'occasion
- Un stage d'instruments naturels prévu en février, a été annulé par faute de participants. Seul le concert de clôture a eu lieu le dimanche avec la Batterie Fanfare des Gardiens de la Paix de Paris

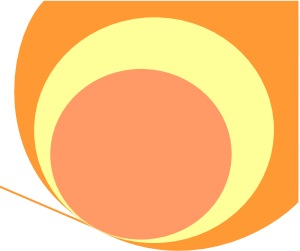
En mai trois autres événements musicaux :

- Un festival de musique à Montbrison (15 mai)
- Le concours de Veauche, le 22 mai et le même jour un festival de Batterie fanfare à Chirassimont

➤ **RHÔNE**

Voici les activités musicales de la Fédération Musicale du Rhône :

- L'Orchestre Départemental de Flûtes, en partenariat avec le CRR de Lyon a travaillé avec le compositeur Bernard DEVIENNE
- Rencontre entre l'Orchestre Départemental du Rhône et l'OJD de l'Ain
- Une formation continue pour le développement de la compétence du chef d'orchestre, encadré par Philippe FOURNIER. L'objectif de cette saison était le travail d'accompagnement d'un soliste. Ainsi les stagiaires ont travaillé avec le ténor Patrick GARAYT
- Le stage de direction d'été connaît toujours un grand succès. 25 stagiaires de 16 à 55 ans y ont pris part. Outre les ateliers spécifiques à la direction, les stagiaires ont bénéficié d'ateliers comme la sophrologie, l'informatique musicale
- La colonie de Cublize a accueilli 120 enfants
- « Musical'été » est un séjour musical qui voyage puisque 18 stagiaires avaient pour cadre la Haute Savoie et plus précisément la Chapelle d'Abondance. Pratique instrumentale, pédagogie et concerts étaient au programme



➤ **SAVOIE**

Les activités musicales de ce département sont riches et variées. En voici les principales :

Au niveau de la voix, 4 projets étaient au programme cette année :

- Le projet du Chœur Départemental pour cette année était : « **Hommage au patrimoine vocal des Savoie** » afin de fêter le 150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie à la France. Il s'agissait de voyages musicaux à travers les époques à la rencontre de compositeurs inspirés par le département de la Savoie, par ses traditions et par les coutumes de ses habitants
- « **La boîte à outils du chef de chœur** » est une formation de direction de chœurs à destination des chefs ayant en charge un chœur. Cette formation était encadrée par Pierre-Line MAIRE, Jean-Raphaël LAVANDIER et Benoît ROUSSEL
- Les rencontres vocales autour du concept : « **Les Vagues Vocales** »
- Des parcours spécifiques pour les chefs de chœurs dans le cadre des « **Voix du Prieuré** »

Sur le plan instrumental, la Fédération Musicale de Savoie diversifie ses activités pour les ensembles suivants :

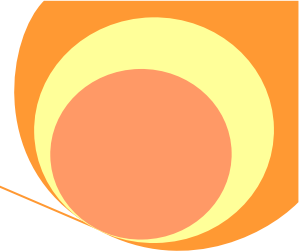
- L'Orchestre Départemental d'Accordéons est placé sous la direction de Claude THOMAIN et regroupe 20 musiciens
- Pour la 2^{ème} année, la Fédération a organisé 3 journées : « **Découverte du Brass-Band** » sous la direction de Gabriel JEHAN et Laurent CELISSE
- Le Big Band Départemental s'est produit lors d'un concert à Ste Hélène-du-Lac
- Cette saison l'Orchestre Départemental de Batterie Fanfare travaille sur un projet avec Cédric MARCHAL, comédien et metteur en scène
- L'orchestre départemental d'Harmonie, composé de 72 musiciens était placé sous la direction exceptionnelle de Vladimir COSMA et s'est produit dans le cadre des « Estivales du Château » avec au programme des musiques... de films !
Un orchestre a été constitué à la demande du Comité d'Entente de la Résistance et de la Déportation pour la remise des prix de la résistance au Centre des Congrès de Chambéry

La Fédération a mis en place aussi :

- Sa colonie musicale
- Sa formation initiale de direction d'ensembles à vents, encadrée par Nathalie BONNET, Laurent CELISSE et Claude KESMAECKER

Et a été partenaire :

- De la journée « **Fais voir le son** » pour les ensembles instrumentaux et la pratique collective.
- De la création de Cédric MARCHAL : « **Chacun Savoie** » pour fêter le 150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie à la France



➤ **HAUTE-SAVOIE**

L'Union des Fédérations Musicales de Haute-Savoie a mis en place pour la saison 2010/2011 les actions suivantes :

- 3 festivals : à Bons-en-Chablais (Chablais), Sallanches (Faucigny) et St Julien-en-Genevois (Genevois)
- Un stage et 6 concerts ont été au programme de l'Orchestre Départemental d'Harmonie sous la direction de Pierre LANFREY et Sébastien CHATELAIN. A l'occasion de deux concerts, l'orchestre a accompagné le trompettiste Jean-François RAYMOND
- La rencontre des Orchestres Juniors s'est déroulée le 1^{er} mai dernier à Vacheresse (Chablais)
- Fédération du Faucigny : 86 stagiaires de 20 sociétés. Concert de fin de stage à Thyez
- Fédération du Genevois : 43 stagiaires de 10 sociétés. Concert à Faverges
- Fédération du Chablais : 83 stagiaires de 18 sociétés. Concert à Thonon-les-Bains

Sur le plan régional :

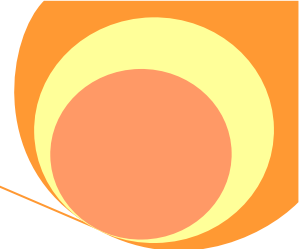
➤ **Diplôme de fin d'étude**

Pour l'année 2011, c'est la Fédération Musicale de l'Ain, pour l'administratif et la Fédération Musicale de Savoie pour le technique qui ont eu la lourde tâche d'organiser cette journée. C'est au C.R.R. de Chambéry que 49 candidats venant de 4 départements (Ain – Isère – Savoie - Haute-Savoie) ont pris part aux épreuves de formation musicale, d'instruments et de déchiffrage.

En formation musicale 5 candidats sur 10 présents ont obtenu l'U.V. En instrument, 29 candidats ont obtenu l'U.V. sur 39 présents et 21 ont obtenu l'U.V. en déchiffrage.

Remerciements aux deux départements et a leurs techniciens, tout particulièrement Emmanuelle BOUVIER pour l'Ain et Laurent CELISSE (pour l'autre !!!) pour la Savoie pour tout le travail fastidieux au niveau de l'organisation et du secrétariat ainsi qu'au directeur du C.R.R. de Chambéry pour avoir mis à dispositions toutes les salles dont nous avons besoins.

Un exemplaire des résultats a été envoyé aux Fédérations concernées.



➤ **Concours Excellence**

Le Concours d'Excellence s'est déroulé les 5 et 6 mars 2010 dans les locaux du C.R.R. de Paris.

4 Rhône-Alpins représentaient les Fédérations de l'Ain, l'Isère et la Haute-Savoie.

MOUTERDE Agnès	Ain	Piano	Mention Bien
LUPU Cyril	Isère	Formation Musicale Trompette	Mention Bien Mention Assez Bien
DAVID Camille	Haute-Savoie	Clarinette	Mention Très Bien
RONDOT Matthias	Haute-Savoie	Clarinette basse	Mention Assez Bien

Félicitations à ces jeunes.

➤ **CRDSM**

- 1 candidate en « option direction d'harmonie » a passé et réussie le CRDSM cette année : Marylène GERVASONI de la Savoie

- 1 candidate en « option chœur » a présenté le CRDSM mais ne l'a pas obtenu : Agnès BERNES de la Savoie

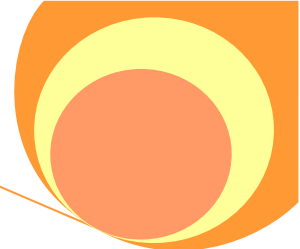
Remerciements aux organisateurs des épreuves écrites et pratiques : Ecole de Musique de Bassens (Savoie) – L'Harmonie de Yenne (Savoie) et les Chœurs du Guiers de Pont-de-Beauvoisin (Savoie).

➤ **DADSM**

4 candidats de notre Région se sont présentés au concours du DADSM :

- 3 candidats en option harmonie : BRUNEL Orianne (non reçue) – **DOUX Cécile (reçue)** – **LOCHET Stéphanie (reçue)**

- 1 candidat en option Symphonique : **MARGUE Léo (reçu)**



➤ **Concours**

- Vous trouverez ci-dessous le tableau de nos sociétés régionales ayant passé un concours en 2010.

Catégorie	Société	Départ	Division	Prix
Harmonie	Harmonie de Tournon	07	Honneur	1 ^{er}
Harmonie	Harmonie des 2 rives Le Touvet	38	Supérieur	2 ^{ème}
Chorale	Ensemble Vocal de Roanne	42	Honneur	1 ^{er} prix Bien
Harmonie	La Lyre veranaise St Vérand	69	1 ^{ère} division	1 ^{er} prix Très Bien
Classe Orchestre	Union Musicale de Dardilly	69	Classement	1 ^{er} prix Très Bien
Harmonie	Harmonie Aix les Bains	73	Excellence	1 ^{er} prix Très Bien
Harmonie	Harmonie St Julien Montdenis	73	Honneur	1 ^{er} prix Bien
Brass band	Brass band des Savoie	74	Honneur	2 ^{ème}

Félicitations à toutes ces sociétés et en particulier à l'harmonie d'Aix les Bains qui accède à la division Honneur portant à 6 les sociétés Rhône alpines dans cette division.

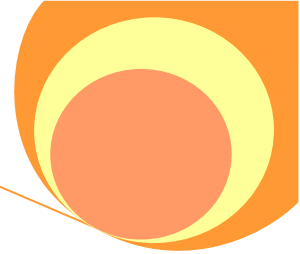
- 2 concours seront organisés dans notre Région en 2011 :
 - Concours d'Harmonie à Veauché (42) le 22 mai. 11 Sociétés inscrites. (Une « 2^{ème} division » – 4 « 1^{ère} division » – 3 « Division Supérieur » et 3 « Division Honneur »)
 - Le concours Batterie Fanfare Inter Fédérations Rhône-Alpes sera organisé par la société « L'écho de l'Hermitage » de Tain l'Hermitage (26) le 29 mai. 13 sociétés inscrites au concours

-

➤ **Formation des cadres**

La formation harmonie :

Sous la direction de Claude Kesmaecker et Fabrice Kastel, 8 stagiaires ont participé aux 4 week-ends de travail, avec à chaque fois une journée avec orchestre. A ce propos, je voudrais remercier l'harmonie de Pontcharra, l'harmonie de Douvaine, l'harmonie de Caluire et l'harmonie de la Roche sur Foron d'avoir apporté leur soutien à cette formation. Le 5^{ème} week-end, en septembre, sera consacré à la préparation du DADSM à La Roche sur Foron.



➤ **La N.A.C.R.E**

La F.M.R.A. ne lâche pas le morceau et souhaite que ce projet se concrétise, car c'est un projet innovant et que nous ne voulons pas laisser partir dans une autre Région, le travail fait par Jean-Marc SERRE. Cependant nous mènerons à bien ce projet sur un seul concert et non deux comme il avait été proposé au départ et surtout si les besoins financiers le permettent.

➤ **Divers**

Infos CMF... Infos CMF... Infos CMF... Infos CMF... Infos CMF...

Le stage de l'O.N.H.J. aura lieu du 8 au 22 juillet 2011 à Abbeville sous la direction d'Hervé BRISSE.

Le stage de direction de Chœur aura lieu aux Karellis (Savoie) du 6 au 12 juillet 2011.

Le stage national d'orchestre à plectres se déroulera au Creps de Poitou-Charentes du 16 au 24 juillet 2011.

En conclusion j'adresse mes sincères remerciements aux différents responsables techniques et administratifs, aux présidents de chaque département pour ce qui est fait au sein de nos Fédérations.

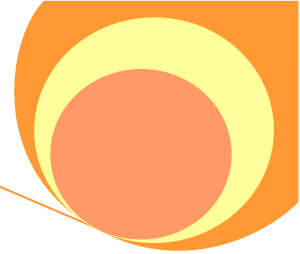
Je vous remercie de votre attention.

Débats :

Concernant la création Jean-Marc SERRE, des contacts vont être pris, avec le festival BERLIOZ à la Côte St André, par la Fédération Musicale Dauphinoise. Une autre possibilité pourrait être envisagée à Montmélian.

Dates à retenir :

- Comité technique : vendredi 1er juillet à MONTREVEL dans l'Ain
- Conseil d'Administration : samedi 17 septembre à 9h30 en Savoie
- Congrès 2012 à EVIAN LES BAINS, en Haute Savoie, les 2 et 3 juin



Paroles aux personnalités :

➤ Intervention de Raymond BLONDAZ :

- L'Intranet est un moyen d'avoir un observatoire national, régional et départemental. D'où l'obligation pour tous de mettre les éléments nécessaires pour que toute la pyramide soit remplie, de la base vers le haut. Chaque association doit saisir les données et en cas de difficulté, c'est la fédération départementale qui devra venir en aide.

- Établissement d'un comparatif entre les deux assurances AXA et SERENIS (voir tableau adressé par mail)

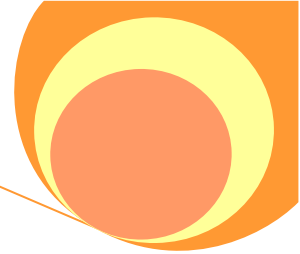
➤ Intervention par Jean-Jacques BRODBECK, Président de la CMF :

Jean-Jacques BRODBECK, Président de la Confédération Musicale de France :

Le Président remercie Monsieur Maurice ADAM pour son soutien. Il est venu pour écouter « le terrain » et pour apprendre. La FMRA est la première fédération régionale de France. Jean-Jacques BRODBECK remercie la commune de MONTMÉLIAN de son accueil et félicite Madame le Maire pour ses structures mises à la disposition du public (salle de concert, salle de pratiques musicales).

Il présente ensuite les orientations de la CMF :

- Remise à plat de tous les problèmes
- La CMF est le 1er partenaire des pratiques collectives amateurs ou professionnelles
- Il ne faut pas concevoir l'amateurisme de façon pessimiste
- L'avenir de la CMF se situe dans le développement du réseau et de ses partenaires
- A l'écoute de certaines productions, il faut requalifier les choses et donner aux différentes structures une image professionnelle
- Développer le réseau afin qu'il soit un observatoire national de la pratique musicale amateur pour pouvoir à terme obtenir des subventions publiques
- Le financement national de la CMF ne dépend que de 20% du service public (contre 66% en Alsace)
- Dans la stratégie que nous défendons, c'est l'aide à la diffusion qui prime
- Lors de la mise en place du schéma départemental, y-a-t'il eu une concertation dans tous les départements ? Il faut voir les conseillers généraux pour discuter et être présent
- Il faut développer les partenariats européens car l'Europe a plus d'argent que tout autre service public
- L'activisme des ministères nous paraît tout à fait incongru, ne soyons pas l'esclave des fonctionnaires du ministère et rencontrons les élus
- Il faut développer les partenaires français : plus d'adhésions massives en absorbant des petites fédérations hors CMF en difficulté
- Développer le service à nos adhérents : on est déjà bien placé mais on peut faire mieux, par exemple grâce au réseau Intranet fédéral
- Il faut développer les actions techniques locales, régionales et interrégionales
- En 2014 il y aura une réorganisation du territoire français, nos fédérations sont concernées
- La CMF se penche sur une refonte structurelle et statutaire. Elle doit passer de 24 membres à 10 000 en s'adressant directement à la base
- Comme pour les sportifs, un musicien pourra disposer d'une licence
- Agir en milieu carcéral



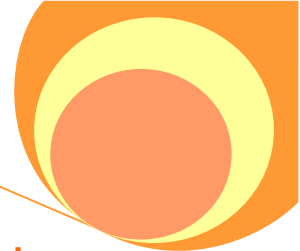
- Au sein de la CMF sachons utiliser les compétences de chacun

- Intervention de Madame Béatrice SANTAIS, Maire et Conseillère Générale de MONTMELIAN :

Mme Béatrice SANTAIS, Maire et Conseillère Générale de MONTMELIAN :

Madame le Maire remercie les membres de la Fédération Musicale Rhône-Alpes pour avoir choisi MONTMELIAN pour l'organisation de leur congrès. Ce n'est pas un hasard car vous avez toujours trouvé à MONTMELIAN un soutien au quotidien pour tout ce qui touche à la musique. C'est une volonté politique forte à MONTMELIAN de favoriser l'accès à la musique pour tous et aider toutes les associations musicales (harmonie, 3 chorales, trompes de chasse). Toutes les associations sont aidées matériellement et financièrement. L'auditorium, où nous nous trouvons a été intégralement payé par le Département et est la propriété de la commune, il est utilisé toute l'année, 15 heures par jour. L'espace MITTERAND, quant à lui peut recevoir 760 personnes. Il est utilisé par les professionnels et les associations locales.

Madame le Maire termine son discours ainsi : « il est plus facile et agréable d'écouter de la musique que d'en parler ».



Compte rendu du colloque « Jeunes musiciens » **Par Claire Tavernier, Chargée des communications – Evénements de la FMS**

Les intervenants lors du colloque :

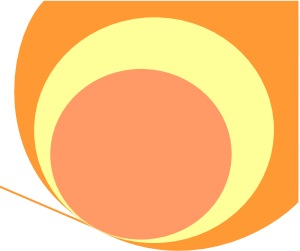
- Bob REVEL, modérateur du colloque, ancien directeur du CRR de Chambéry
- Louis LEVRANGI, animateur, Vice-président de la FMRA, ancien directeur du conservatoire de Voiron et ancien Président de la Fédération Musicale Dauphinoise
- Jean-Louis TARDITI, animateur, Président de la Fédération Musicale de Savoie
- Bernard DESCÔTES, animateur, directeur de l'APEJS (Association pour la Promotion et l'Enseignement du Jazz et des Musiques Actuelles) (Savoie)
- Olivier ALBRIEUX, Président de l'harmonie l'Avenir de Saint-Michel de Maurienne (Savoie)
- Benoit CHANTEPY, Président de la Batterie-Fanfare d'Annonay (Ardèche)
- Cédric LOIZILLON, Jérôme CONDETTE et Romain COURTAUD, membres des Improsteurs de l'Union Musicale de La Motte-Servolex (Savoie)

Ce colloque a réuni 14 jeunes musiciens, issus des sociétés musicales de la Fédération Musicale Rhône-Alpes :

- Carole ANGONIN, Marion CELISSE, Jérôme CONDETTE, Romain COURTAUD, Flavie HOCHARD, Cédric LOIZILLON et Ghislain ITE issus de l'Union Musicale de La Motte-Servolex (Savoie)
- Delphine AGUETTAZ, Nadège TOINET et Marie VERNET, issues de l'école de musique du canton de Saint-Alban-Leyse (Savoie)
- Claire TAVERNIER, issue de l'Harmonie de Cognin (Savoie)
- Vincent DUMAS, issu de l'école de musique de Beausemblant (Drôme)
- Godefroy CISEK, issu de l'Harmonie de Cote Chaude de Saint-Etienne (Loire)
- Pierre LANFREY, issu de l'Echo de Gavot de Saint-Paul en Chablais (Haute-Savoie)

Etaient également présents :

- Robert COMBAZ, Président de la FMRA
- Maurice ADAM, Président honoraire de la Fédération Musicale de Savoie
- Pierre-Marie CHARNOZ, Vice-président du Conseil général de Savoie délégué à la culture à la jeunesse et au sport
- Pierre BOUTIN, Directeur de Diapason EPCC 73



Les réflexions abordées portaient sur 2 thèmes :

- 1. La vie associative : Fonctionnement et gestion**
- 2. Les pratiques en amateur de demain : Entre tradition et modernité**

Déroulement du colloque :

- Introduction :

Robert COMBAZ a salué l'ensemble des présents et a remercié les jeunes de leur présence. Puis, il a rappelé les deux thèmes.

- Parole à Bob Revel, modérateur :

Bob Revel a exprimé, pour ce colloque, sa volonté de croisement :

- Croisement musical
- Croisement de générations
- Croisement des problématiques
- Croisement des motivations
- Croisement entre les professionnels et les amateurs

En effet, la présence de plusieurs génération est intéressante car les problématiques ne sont alors pas les mêmes pour tous.

1 - La Vie associative : fonctionnement et gestion

L'association est un mélange de fraternité de personnes qui partagent la même envie de faire quelque chose mais également une vie qui, pour pouvoir fonctionner a ses règles propres.

Il faut savoir faire naître et vivre ces structures.

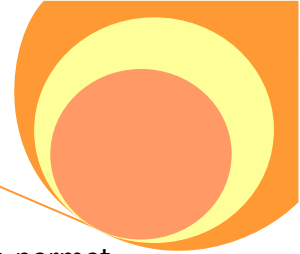
- Parole à Jean-Louis TARDITI et Louis LEVRANGI pour la présentation du diaporama (transmis à chaque fédération de Rhône-Alpes et aux jeunes qui ont participé).

Plusieurs questions ont été soulevées lors de la projection :

- La question de la cotisation : selon la loi de 1901, l'association n'est pas dans l'obligation de percevoir une cotisation. Toutefois, certains remarquent que la cotisation permet de différencier les membres. C'est pourquoi, certains se posent la question de demander une cotisation, même symbolique, afin de déterminer qui est membre, permettant ainsi de mieux connaître l'effectif réel. Dans certaines sociétés, la cotisation demandée est déterminée en fonction de la présence effective aux cérémonies officielles.

On peut également se demander si on peut exclure un membre qui ne donne pas de nouvelles. En effet, cela peut-être prévu dans les statuts mais est-ce humainement possible ? Louis LEVRANGI précise que dans les années suivant la loi de 1901, toute absence à une répétition était sanctionnée par une amende.

Il faut donc une certaine souplesse entre la nécessité d'une vie réglementée et l'humanité.



- La question de la déclaration en préfecture : elle n'est pas obligatoire mais permet d'avoir une reconnaissance juridique. En effet, cette déclaration donne la capacité juridique à l'association. Cette déclaration est nécessaire pour percevoir des subventions.

Cela reste une démarche volontaire et non pas une obligation comme c'était le cas avant la loi de 1901. La loi de 1848 imposait une obligation de déclaration et les associations étaient soumises au pouvoir politique qui donnait l'autorisation ou non de se réunir.

- La question des statuts : Il ressort notamment que les jeunes membres des associations ne sont pas au fait du contenu des statuts. Ils connaissent plus le règlement intérieur.

Les jeunes ne savent pas non plus comment créer une association. De ce fait, ils s'orientent davantage vers des structures déjà existantes.

Olivier ALBRIEUX précise qu'il a formé un groupe de rock qu'il a monté en association : pour cela, il a été cherché de l'aide au sein de structures déjà existantes : l'école de musique et l'harmonie de St-Michel de Maurienne.

Plusieurs structures sont utiles pour créer une association : le site internet service-public.fr (rubrique associations), le site internet de la préfecture, le Crédit Mutuel (brochures), la direction départementale Jeunesse et Sports, les mairies, Juris-associations (brochure et site internet).

- La question de l'association reconnue d'utilité publique : La CMF est reconnue d'utilité publique. Cela correspond souvent au fait pour l'association de suppléer à une carence de la part de l'Etat, afin de remplir une mission de service public sans but lucratif. Une telle reconnaissance permet de recevoir des donations et des legs.
- Les associations d'éducation populaire : ce titre est délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. La CMF en est une.

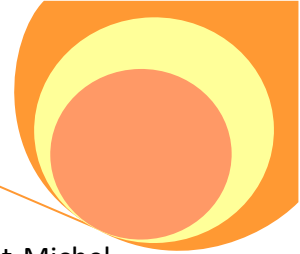
Il est très important aujourd'hui de faire le lien entre les structures d'enseignement reconnues par l'Etat (financées par le département et les communes) et les structures d'éducation populaire car l'éducation populaire est un complément aux structures officielles.

Les directives ministérielles des vingt dernières années étaient pour une séparation entre les associations et les structures officielles.

Depuis 2004, la mise en place des schémas départementaux permet de faire le lien entre les deux structures d'éducation.

Aujourd'hui, beaucoup de collectivités regardent le modèle social : l'apprentissage au sein d'un orchestre est intéressant comme outil d'enseignement et pour avoir un retour social.

- La question du renouvellement du conseil d'administration : le fractionnement pour le renouvellement du conseil d'administration (ou comité) permet d'assurer la continuité.
- Dans une association, le Président peut déléguer mais cela ne le dégage pas de sa responsabilité.



➤ Récit d'expérience : Olivier ALBRIEUX, Président de l'Harmonie l'Avenir de St-Michel de Maurienne

Il a pris la présidence de l'harmonie en janvier 2008 alors qu'il était depuis 10 ans au Conseil d'administration (CA).

L'ancien président, n'ayant pas eu la majorité à l'élection du CA, n'a pas émis le souhait de reconduire la présidence et il fallait donc trouver un nouveau président.

A 25 ans, Olivier ALBRIEUX est donc devenu président d'une association d'environ 50 membres (de 10 à 80 ans).

Il précise qu'il faut s'imposer et avoir la volonté de faire avancer la société, de bien faire.

Après une première année difficile, les années suivantes se sont déroulées de mieux en mieux.

Pour les relations avec les élus (maire, conseillers municipaux,...) qui sont des personnes plus âgées que lui, il affirme que lorsqu'il y a des problèmes ou des contradictions, il faut dépenser deux fois plus d'énergie. Cela demande un effort supplémentaire pour montrer sa crédibilité.

Toutefois, s'il a été élu président, c'est qu'il y a une confiance de la part des membres de l'association, ce qui lui confère une crédibilité vis-à-vis des élus.

Selon Olivier ALBRIEUX, c'est un atout pour une harmonie d'avoir un jeune président car cela permet de faire le lien entre la fougue des jeunes et les membres plus anciens.

Bob Revel interroge : En tant que jeune président, a-t-il eu envie de tout changer ?

Olivier ALBRIEUX : Non : il avait une volonté d'être dans la continuité (même répertoire, même tenues,...). Mais l'arrivée d'un nouveau président, qu'il soit jeune ou pas apporte toujours des changements.

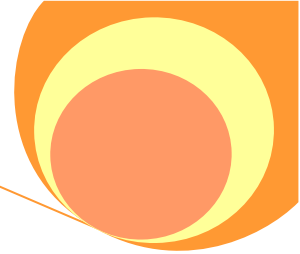
➤ Récit d'expérience : Benoit CHANTEPY, Président de la Batterie-Fanfare d'Annonay.

Pour la saison 2008/2009, la Batterie-Fanfare a eu 3 chefs différents. Suite à cette mauvaise année, il s'est posé la question de l'arrêt de l'association.

Benoit CHANTEPY a donc réagit et recherché, durant l'été, un nouveau directeur.

Lors de l'assemblée générale suivante (automne 2009), le Président ne voulait pas se représenter et Benoit CHANTEPY a logiquement pris sa place. De plus, il avait un projet pour la Batterie-Fanfare qui allait fêter en 2010 son 30^{ème} anniversaire.

Les relations avec les élus se passent bien, notamment grâce au fait que le député-maire d'Annonay est jeune et il a donc de bons rapports avec la municipalité.



➤ Conclusion des récits et questions :

Bob Revel remarque qu'il y a donc une volonté de continuité et de rassemblement, qu'il n'y a pas de rupture mais un lien jeunes/anciens.

Il précise également qu'aucun texte n'oblige quelqu'un à venir aux répétitions : ce qui est important, c'est l'envie.

Q° : Est-ce que l'arrivée d'un jeune président a rajeuni le CA ?

Olivier ALBRIEUX : Oui, mais il ne sait pas si c'est lié à son arrivée.

Benoit CHANTEPY : Non, le CA est le même qu'auparavant.

Remarques diverses :

Il faudrait peut-être transmettre aux jeunes des informations sur l'association.

Il faut peut-être transmettre aux jeunes musiciens l'histoire de la société et notamment pourquoi on fait les défilés,..., pour qu'ils comprennent l'importance de participer aux cérémonies officielles (question des valeurs et de leur transmission).

Le directeur doit avoir les outils pour entretenir les relations intergénérationnelles ainsi que les éléments pour faire évoluer la société (notamment au niveau du répertoire pour les instruments et pour la qualité).

2 – Les Pratiques en Amateur de Demain : entre Tradition et Modernité

➤ Parole à Bernard DESCÔTES pour l'animation de ce thème :

Bernard DESCÔTES est un spécialiste des musiques actuelles mais il a également fait partie d'une harmonie.

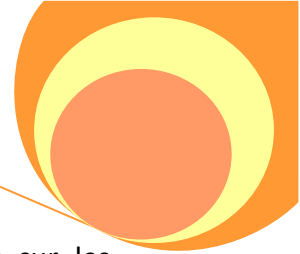
Pratique amateur : harmonie, chorale, groupe folklorique, musiques actuelles,... : c'est participer à une aventure collective, sociale en pratiquant une activité artistique.

3 enjeux : artistique, social et économique.

Les pratiques de demain devront être à l'image de la société, ce qui permet d'en retirer des grands axes :

- la transgénérationnalité qui est de plus en plus importante avec la population qui vieillit.
- La mixité sociale
- L'inter culturalité et la multi culturalité.
- La parité homme/femme
- La diversité stylistique large
- La transversalité avec les autres formes artistiques
- La création et l'innovation

La communication est également importante. En effet, pour avoir envie de participer à un projet artistique, encore faudrait-il être informé qu'il existe. Les modes de communication ont évolué notamment avec Internet. On retrouve beaucoup de vidéos de pratiques



amateurs sur You Tube. Les musiques actuelles sont également très présentes sur les réseaux sociaux (comme Facebook) mais il y a peu d'harmonies ou chorales.

La radio et la télévision ont un rôle de plus en plus important.

De plus, il est nécessaire de créer de nouveaux endroits de diffusion : A l'avenir, on voudrait voir une harmonie jouer dans une salle de musiques actuelles ou bien, à l'inverse, un groupe de rock à la cérémonie du 14 juillet.

Qu'est ce que la tradition ? C'est la transmission d'une mémoire porteuse de valeurs universelles mais également un conservatisme. Toutefois, les valeurs ne sont pas éternelles. Ainsi, la tradition est un socle de valeurs à transmettre mais pas un bastion de conservatisme.

Qu'est ce que la modernité ? C'est se tourner vers l'avenir mais la modernité peut-être immédiate, contemporaine. La modernité est liée à la modification ou à la destruction des valeurs antérieures.

L'une nourrit l'autre : il ne peut y avoir de tradition sans modernité.

Les anciens sont les garants de la tradition tandis que la modernité est poussée par les jeunes. De ce fait, il est important d'avoir des liens entre les générations et que chacun fasse un pas vers l'autre.

Dans un projet artistique, la motivation est importante.

L'enjeu du projet est le répertoire : il doit être renouvelé et la création est donc importante.

Les projets transversaux : il faut favoriser les rencontres improbables.

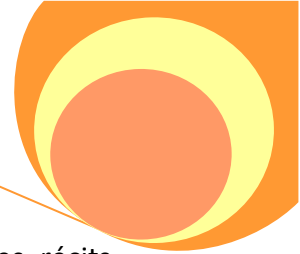
Un encadrement adapté : il faut un encadrement ouvert et au fait de la diversité stylistique et qui ne soit pas un encadrement unique.

Le rôle des écoles de musique est important pour la formation des musiciens mais elles doivent maintenant s'interroger sur le devenir des musiciens après leur formation. Dans quel ensemble ou groupe vont-ils jouer ?

Il faut également avoir des lieux de répétitions adaptés afin que tous les ensembles de pratique amateur quels qu'ils soient puissent répéter au même endroit pour un croisement des publics.

Carole ANGONIN confirme qu'il est intéressant de travailler avec d'autres pratiques en amateur. Ainsi, l'orchestre d'harmonie auquel elle appartient a travaillé avec des comédiens (Oskar et Viktor) : le but était le croisement des publics.

Toutefois, travailler avec d'autres esthétiques pose parfois des problèmes d'arrangement d'écriture. En effet, il va falloir solliciter des personnes pour avoir les outils nécessaires à la diversité qui est recherchée.



Une idée évoquée est de mettre en place un site internet qui contiendrait des récits d'expérience de personnes ayant mis en œuvre des projets transversaux afin que d'autres puissent s'en inspirer.

➤ Récit d'expérience : Les Improsteurs de l'Union Musicale de La Motte-Servolex :
Cédric LOZILLON, Jérôme CONDETTE et Romain COURTAUD

Ce groupe a été créé au sein de l'Union Musicale par quelques personnes désireuses de faire autre chose ensemble. Ils se réunissaient et faisaient de l'improvisation ensemble. Ils ont donc voulu le généraliser.

C'est à l'occasion de la Nuit de la Création à La Motte-Servolex le 10 octobre 2009, qu'ils ont créé le groupe. La mairie a demandé à l'orchestre d'harmonie de faire une intervention musicale mais cela n'était pas possible. Quelques jeunes ont donc proposé de monter un programme d'improvisation pour la soirée. Suite à cette représentation, Les Improsteurs sont nés.

Ils ont par la suite donné plusieurs autres concerts (Le Bourget du Lac en décembre 2009, animation lors de l'Assemblée générale de la lutte contre le Sida, enregistrement du jingle de « Chacun Savoie » en studio).

Récemment, ils ont également fait une représentation pour clôturer l'Assemblée Générale de la Fédération Musicale de Savoie le 9 avril 2011.

Depuis, ils travaillent sur leur futur programme.

Le répertoire est large : musiques actuelles, musiques de jeux vidéo, jazz, reggae, ska, rock, musique irlandaise,...

Leur projet est d'actualiser la musique classique ainsi que les musiques traditionnelles savoyardes. Ils souhaiteraient également travailler avec d'autres artistes notamment des acteurs et des majorettes ou des danseurs.

Leur programme est composé de nombreuses reprises qu'ils agrémentent avec des parties d'improvisation mais ils ont pour projet de faire de la création d'œuvres.

Bob Revel conclut ce récit en affirmant que ce groupe mélange à la fois une appropriation importante et de la création musicale.

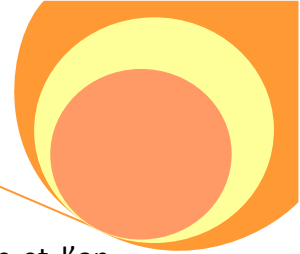
➤ Conclusion de Bob REVEL :

Une première partie intéressante et technique.

L'association est une liberté mais si on n'en use pas, elle disparaît.

La prise d'initiative est importante notamment pour proposer de nouvelles idées.

Il faut des lieux d'information pour les associations.



Sur le deuxième thème : A un moment donné, la société évolue dans ses valeurs et l'on recherche un lieu de pratique qui exprime ces différentes valeurs.

Il faut accompagner cette évolution. Il faut donc avoir les moyens pour cela.

Les jeunes musiciens ont montré tout ce qu'il était possible de faire. Ainsi, la pratique amateur évolue et trouvera d'autres formes pour perdurer.

Parole donnée à Pierre-Marie CHARVOZ, Vice-président du Conseil Général de Savoie, délégué à la culture, à la jeunesse et au sport :

Il remercie les interventions de ceux qui ont eu le courage de s'engager et les félicite. C'est la motivation et l'envie qui importe.

Il ajoute également que la pratique musicale amateur est un milieu où, comme dans les clubs sportifs, l'on fait fi des classes sociales et de la notion d'âge.

Conclusion par Robert COMBAZ : Après un 1^{er} colloque « jeunes » dans la Loire (animé par Jean-Claude LARTIGOT), il est satisfait de cette expérience.

Il remercie également l'ensemble des intervenants et les jeunes qui se sont déplacés pour participer.

Il est réconfortant que les jeunes aient envie de faire des choses.

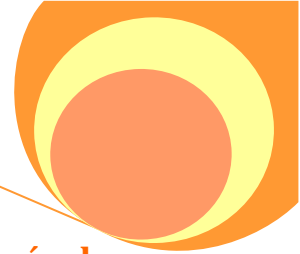
Remerciements à la Fédération Musicale de Savoie qui s'est beaucoup investie pour organiser ce colloque.

Parole donnée à Pierre Boutin :

Selon lui, il est toujours difficile d'aborder la question des jeunes car cela oblige à remettre en cause ce sur quoi on s'est construit et auquel on est attaché. Mais une remise en cause est nécessaire pour que les générations futures s'émancipent. Il faut donc réfléchir à une double nécessité : garder des traditions qui sont des repères nécessaires pour les jeunes mais aussi trouver des stratégies pour donner la possibilité aux jeunes de faire des choses qui sont a priori contre ces traditions et qui peuvent déstabiliser.

Ainsi, les schémas départementaux mettent au premier plan l'enseignement et la pratique afin de remettre impérativement en avant les pratiques et que l'enseignement vienne les aider.

Clôture du colloque par Jean-Louis TARDITI qui remercie chacune des personnes présentes.



Clôture de l'assemblée générale Par Robert COMBAZ, Président

Nous voici arrivés au terme de notre assemblée générale ordinaire 2011: Assemblée ponctuée par le colloque jeunes musiciens et qui aura été riche en débats.

Nous ferons en sorte, les uns et les autres, que le dynamisme dont fait preuve notre fédération se poursuive, permettant ainsi aux propositions émises aujourd'hui de prendre forme et de se réaliser dans les mois qui suivent.

Permettez-moi de remercier très sincèrement :

- Madame Béatrice SANTAIS, Maire de Montmélian et Conseiller Général.

Croyez Madame le Maire que nous apprécions votre présence à notre congrès régional et nous remercions la ville de Montmélian pour son accueil et la mise à disposition de locaux agréables.

- Nous remercions également le conseil général pour nous avoir permis de débattre dans de très bonnes conditions dans les locaux du CDPMC.

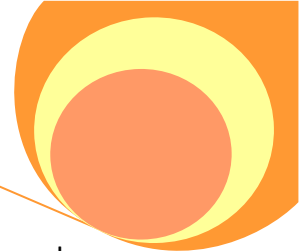
- Jean-Louis TARDITI, Président de la Fédération Musicale de Savoie et toute son équipe pour l'accueil et la parfaite organisation pour ce congrès

- Jean-Jacques Brodbeck, Président de la CMF, qui nous a fait l'honneur d'être parmi nous ce week-end.

Mes remerciements iront aussi aux membres du Comité Directeur qui répondent toujours présents à toutes mes sollicitations, aux membres du bureau, du conseil d'administration et du Comité technique ; là aussi, chacun à son poste, assure parfaitement sa tâche. Je n'oublierai pas Véronique GIUNCHI, pour le secrétariat et Jocelyne VADORIN pour le suivi de la Convention Collective.

Remerciements également aux secrétaires départementales avec qui nous sommes très souvent en contact.

Je voudrais également évoquer le concert des ensembles départementaux et féliciter tous les musiciens, leurs directeurs. Nul doute que le concert que vont nous offrir le Big Band Départemental et la Batterie Fanfare Départementale sera également de haute tenue. Merci et bravo à tous ces interprètes qui honorent la musique en amateur.



Je me félicite de l'intensité des échanges qui ont été les nôtres pendant ces deux journées.

Les différents rapports ont montré le dynamisme de notre fédération : concours, DFE, formations de directeurs d'harmonie et de chant choral, CRDSM...

Cependant, je pense que nous devrions faire encore plus pour être vraiment représentatifs de la musique en amateur et ainsi être un partenaire incontournable du paysage culturel régional.

Jean-Jacques BRODBECK et Robert COMBAZ remettent la plaquette de la CMF à Madame SANTAIS, Maire de Montmélian.

Je vous dis à tous à l'année prochaine en Haute-Savoie et en attendant :

bonne année musicale

